

PROCES-VERBAL

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Le 04 MARS 2024 à 19 h 00

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre d'exprimés : 26

Date convocation 23/02/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le quatre mars deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Karim MOYENIN OUARDI, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Absents excusés : Céline BABUS, Alexis VERMOREL, Didier RICHERD

Procurations :

Luc FERJULE à Max DURMARQUE

Marie-Claire PAQUET à Liliane BLAISE

Marie-Hélène BERNARD à Daniel POMERET

Pascale ANTHOINE à Ouda MECHAIN

I- DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Bénédicte ROGER-CERTHOUX Directrice Générale des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à avoir une pensée pour Georges METRA, élu de 1983 à 1989, et décédé récemment

Son impact sur la commune a dépassé sa vie municipale, il a connu une vie associative extrêmement riche. Georges METRA a notamment participé à la création de plusieurs associations, dont en 1978, la création du comité des fêtes, devenu comité des fêtes et de jumelage, aujourd'hui Comité de Jumelage dont il fut l'un des artisans.

En 1978, il a également été l'un des fondateurs de l'OCTA, qu'il a présidé de nombreuses années.

Avec plusieurs camarades, en 1981, il participation à la création de l'association de la vigne des garçons, dont il a été le secrétaire pendant 25 ans.

Georges METRA était connu pour être quelqu'un de tenace=Conscrit de la 6, président de sa classe depuis ses 18 ans, il contribua à la création de l'interclasse des conscrits en 1984.

II- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le Procès-Verbal du 29 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

III- INFORMATIONS DU CONSEIL SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE (Article L2122-22 du CGCT)

Période concernée : 01 janvier – 29 février 2024

a) Décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants

Fournisseur	Libellé	Montant HT	Montant TTC
LE NY ALAIN SAS	TRAVAUX COMPLEMENTAIRE MAISON DU REMPART	4 091,05	4 909,26
WC LOC	LOCATION MODULE RACCORDABLE SANITAIRE PLAN D'EAU	4 091,80	4 910,16
COMPAGNIE DU VIEUX SINGE	SequAnse 19/01 A bout de souffle	4 186,00	4 186,00
AREA MOBILIER URBAIN SA	CORBEILLE METAL AVEC SEAU X5 BARRIERE LISBONNE X20 TABLE DIE AVEC ACCES HANDICAPES	4 233,00	5 079,60
ADEQUAT CREACOM	CORBEILLE METAL AVEC SEAU X5 BARRIERE LISBONNE X20 TABLE DIE AVEC ACCES HANDICAPES	4 233,00	5 079,60
GIRAUD MACONNERIE	MACONNERIE CLUB HOUSE TENNIS	4 310,00	5 172,00
A LA RECHERCHE D'UN FOLKLORE IN	CONTRAT CESSION LA FERME DES ANIMAUX SPECTACLE 9 FEVRIER 2024	4 480,00	4 726,40
ASSOCIATION A LA RECHERCHE D UN FLKLORE IMAGINA	LA FERME DES ANIMAUX SPECTACLE 9 02 2024	4 480,00	4 726,40
DG PRONO	3700 EXEMPLAIRES ANSE IMAGES	4 900,00	5 390,00
GUIN ELEC	VIDEOPHORE ECOLE PAUL CEZANNE - HORS OPE	7 814,00	9 376,80
FB ELECTRICITE	ELECTRICITE CLUB HOUSE TENNIS	8 455,34	10 146,41
ALTIZINC	REPLACEMENT DISPOSITIFS D ANCRAGES - LIGNE DE VIE VERTICALE SUR 4 PYLONES D'ECLAIRA	9 323,44	11 188,13
THIVENT SAS	Reprise accès bâtiment vole 3B	10 310,50	12 372,60
AHDC TRAVAUX PUBLICS	réseau AEP et fontaine plan d'eau du Bordelan	14 659,60	17 591,52
SARL LAGEM	GRADIN MEDIATHEQUE	14 774,64	17 729,57
AD ELAGAGE	ELAGAGE HIVER 2024	14 960,00	17 952,00
CONFORT HABITAT	PORTES VOLETS ROULANTS REHOVATION CLUB HOUSE	16 258,06	19 509,67
ECO PATURAGE LAURENT VOLLE	ECOPATURAGE TERRAINS CNAUX + PARC MESSIMIEUX	22 500,00	27 000,00
POHNET RAPHAEL	Travaux PEINTURE MEDIATHEQUE	28 166,00	33 799,20
SAS MD2C SOLS DISTRIBUTION	Travaux médiathèque- sol	31 669,07	38 002,88
GUIN ELEC	Travaux électrique MEDIATHEQUE	44 931,00	53 917,20
BORGEAUD MOBIDECOR	REAMENAGEMENT ET MOBILIER MEDIATHEQUE	104 379,06	125 254,87

Par ailleurs, le jury pour le concours de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de l'école Paul Cézanne s'est réuni ce jour. Le maître d'ouvrage, représenté par le Maire en vertu d'une délégation de compétences du conseil municipal, désignera le ou les lauréats au vu du procès-verbal du jury.

b) Commande de travaux SYDER – sans objet

c) Conclusion et révision du louage de choses n'excédant pas 12 ans - sans objet

d) Délivrance et reprise des concessions

État des attributions, renouvellements des concessions en janvier/février 2024				
Nouvelle attribution	Renouvellement	Durée/ type d'emplacement (columbarium ou concession)	Tarifs	Total
	2	15 ans, concession de 2m2	200,00 €	400,00 €
1		15 ans, columbarium	500,00 €	500,00 €
	1	30 ans, concession de 4m2	800,00 €	800,00 €
1	3			1 700,00 €

e) Renouvellement de l'adhésion aux associations dont la commune est membre - sans objet

f) Demande de subventions à tout organisme financeur - sans objet

g) Dérogations accordées aux tarifs de mise à disposition des salles communales

03/02/2024	La Clairière	Classes en 5	Répétition des 10 ans	gratuité	
15/02/2024	Ansolia	Collège Asa Paulini	Spectacle théâtre	500 euros	tarif préférentiel soutien aux scolaires
du 22 au 25/02/2024	toutes les salles / Ansolia + La Clairière + Foyer Rural + Caveau du Castelcom + Les Colonnes	Interclasses en 4	Conscrits	Gratuité	manifestation d'intérêt municipal
4 au 7 avril	Castelcom	Grisemottes	Spectacle théâtre	600 € (fluides compris) et 150 € régie/jour	Remise exceptionnelle pour "soutien culturel"
3 au 9 juin	Castelcom	De Jolies Chaussures	Spectacle théâtre	800 € (fluides compris) et 150 € régie/jour	Remise exceptionnelle pour "soutien culturel"
14 au 16 juin	Castelcom	Impro Asa Paulini	Spectacle théâtre	500 € (fluides compris) et 150 € régie/jour	Remise exceptionnelle pour "soutien culturel"
14/03/2024	Ansolia	Communauté de communes	Forum emploi	2 300 euros	Manifestation d'intérêt communautaire

12/03/2024	La Clairière	Club de l'Amitié	Crêpe party	80 €	Action sociale de la commune auprès des anciens
------------	--------------	------------------	-------------	------	---

IV- DELIBERATIONS

019/2024 – Avis du Conseil Municipal sur le projet de PPRNI du Morgon et du Nizerand

La réalisation du plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRNI) du Morgon et du Nizerand a été prescrite le 3 janvier 2019 par arrêté préfectoral.

Conformément à l'article R. 562-7 du Code de l'environnement, le projet dudit plan doit être soumis à l'avis du conseil municipal.

Le courrier de lancement de la phase de consultation, le projet de note de présentation, le projet de règlement, le bilan de la concertation et les cartes d'aléas, d'enjeux et de zonage réglementaire ont été mis à la disposition des membres du Conseil Municipal préalablement à la séance. Une synthèse du projet et de ses impacts pour le territoire de la commune de Anse est présentée à l'assemblée délibérante.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, émet un **avis favorable** sur ce projet avant la phase d'enquête publique et charge M. le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

020/2024 – Sortie de la commune de Lissieu du SIBA

La commune de Lissieu avait exprimé dès 2017 son souhait de quitter le SIBA (Syndicat Intercommunal Beaujolais Azergues). Le Syndicat avait pour sa part refusé ce départ, ne souhaitant pas que la charge du Musée repose exclusivement sur les autres communes membres du syndicat.

Avec le transfert de la compétence Musée, il n'y a plus d'intérêt pour le syndicat de s'opposer au départ de la commune de Lissieu.

L'article L5211-19 du CGCT prévoit la possibilité pour une commune de se retirer d'un EPCI comme le SIBA avec le consentement de l'organe délibérant de l'EPCI concerné. Par délibération du 12 décembre 2023, le comité syndical a décidé de ne pas s'opposer au retrait de la commune de Lissieu, sous réserve de l'accord des communes.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, émet un **avis favorable** sur le retrait de la commune de Lissieu du SIBA et charge M. le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

V- DIVERS

Une information relative aux différentes actions menées actuellement par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées dans le cadre de l'exercice de ses compétences est apportée aux membres du conseil municipal.

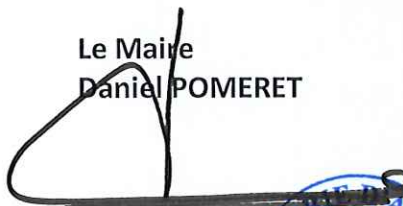

Dates à retenir :

- 06 mars : conseil communautaire
- 07 mars : réunion publique sur la mobilité au domaine des communes
- 08 mars : Journée internationale des droits de la femme (de nombreuses actions communales organisées)
- 09 mars : accueil des nouveaux habitants
- 09-10 mars : salon des gourmets
- 11 mars : 19h conscrits du personnel ; 20h réunion de travail sur le budget
- 18 mars : 15h don du sang
- 29 mars : Sequ'Anse culturelle
- 03 avril : conseil communautaire (vote du BP)
- 06 avril : repas des anciens
- 08 avril : conseil municipal (vote du BP)

Séance levée 20h15

Prochain Conseil municipal le 08 avril 2024

Le Maire
Daniel POMERET

Le secrétaire de séance
Jean-Luc LAFOND

